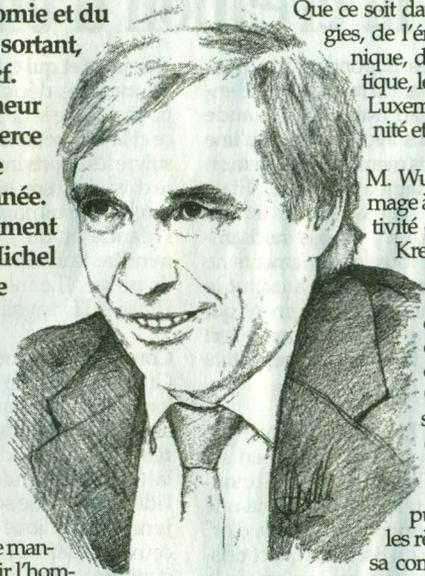


La Chambre de Commerce rend hommage au Ministre de l'Economie sortant

Le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur sortant, M. Jeannot Krecké (cf. portrait), a été mis à l'honneur par la Chambre de Commerce à l'occasion de sa première assemblée plénière de l'année. Avec des mots particulièrement chaleureux, le Président Michel Wurth et le directeur Pierre Gramegna ont remercié le Ministre de tutelle de la Chambre de Commerce pour son engagement exemplaire en faveur des entreprises et de l'économie luxembourgeoises.



«Durant les 7 ans et demi de votre mandat, j'ai eu l'occasion de découvrir l'homme derrière le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, un homme dont j'ai tout particulièrement apprécié le franc parler et la très grande disponibilité pour les chefs d'entreprises du pays.» C'est avec ces paroles que le Président Michel Wurth a entamé jeudi 2 février lors de l'assemblée plénière de la Chambre de Commerce son discours de remerciement adressé au Ministre sortant.

«Vous n'avez jamais hésité à défendre des idées et des initiatives parfois peu populaires lorsque l'intérêt économique du pays l'exigeait.» a poursuivi M. Wurth en référence aux 65 mesures proposées par le Ministre en avril 2010 pour redresser la situation économique et compétitive du Luxembourg. En tant que «Ministre des entreprises», Jeannot Krecké, a fait preuve d'un engagement exemplaire en faveur du développement et de la diversification économiques du Grand-Duché.

Que ce soit dans le secteur des biotechnologies, de l'énergie, du commerce électronique, de la recherche ou de la logistique, le Ministre a su faire avancer le Luxembourg sur la voie de la modernité et de l'innovation.

M. Wurth a également rendu hommage à l'ouverture d'esprit, à l'objectivité et à l'honnêteté dont Jeannot Krecké a fait preuve dans les discussions souvent difficiles menées au sein du comité de coordination tripartite avant de le remercier pour le support qu'il a prêté à la Chambre de Commerce dans la modernisation de son cadre légal. La loi du 26 octobre 2010 a attribué à la Chambre de Commerce la qualité d'un établissement public, a précisé ses missions et les règles d'affiliation et a simplifié sa composition et son organisation avec l'objectif de consolider son rôle primordial pour l'intérêt des entreprises et de l'économie du pays.

Pierre Gramegna, directeur général de la Chambre de Commerce, a ensuite remercié le Ministre sortant pour l'excellente collaboration qu'il a entretenue avec la Chambre de Commerce dans l'exécution des très nombreuses missions de promotion économique menées à l'étranger et de citer à titre d'exemple la mission menée en 2010 à Shanghai dans le cadre de l'Exposition Universelle, qui avait vu la participation de plus de 100 entreprises luxembourgeoises.

Pierre Gramegna a relevé le rôle de pionnier joué par Jeannot Krecké dans le développement des relations économiques et commerciales avec le Moyen-Orient et l'a félicité pour le lancement réussi de l'agence «Luxembourg for Business», qui a largement contri-

bué à une meilleure coordination et organisation des politiques et actions en matière de commerce extérieur.

D'autres initiatives remarquées dans l'action du Ministre furent la création du cluster maritime et le développement des «affaires maritimes», la mise en place d'infrastructures logistiques et des incubateurs (Luxite, Zare, Ecostart, Esch-Belval), le vote de la loi sur la propriété intellectuelle ou encore le développement

de l'Observatoire de la Compétitivité. L'ensemble des membres élus et le personnel cadre de la Chambre de Commerce ont souhaité à Jeannot Krecké plein de succès dans ses projets d'avenir, avant de lui remettre un cadeau pour un mandat marqué par une excellente collaboration. Jeannot Krecké a eu le plaisir de découvrir un chronographe, qui permettra au navigateur confirmé qu'il est, de garder le bon cap dans la suite de sa carrière professionnelle.

Dernière conférence de presse de Jeannot Krecké:

"Je n'aurai pas pu faire plus"

Jeannot Krecké avait convié le 31 janvier, en guise d'adieu, une dernière fois la presse lors d'un petit déjeuner en tant que Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur - poste qu'il occupait depuis le 13 juin 2004. Etienne Schneider a pris ses fonctions à la tête du ministère de l'Economie et du Commerce extérieur le 1^{er} février 2012. Jeannot Krecké est revenu durant près d'une heure sur ses 7 années passées à la tête du ministère.

Monsieur Krecké a expliqué que durant ces années il n'avait pas eu de vie privée et qu'il souhaitait à présent s'y consacrer davantage. Il souhaite ainsi s'éloigner pendant un temps de la vie politique, sans pour autant lui fermer définitivement la porte. Jeannot Krecké n'a pas souhaité en dire plus sur les suites de son avenir professionnel. L'ancien Ministre de l'Economie est revenu durant ce déjeuner de presse sur ses succès et regrets. A la question "Etes-vous satisfait de votre bilan en tant que Ministre de l'Economie?", il a déclaré -en toute modestie- que ce n'était pas à lui d'en juger mais bien aux autres. Il a cependant signalé "je n'aurai pas pu

faire plus". Il est revenu sur les grands chantiers qui ont marqué ses fonctions de ministre, à savoir le règlement instituant le comité de conjoncture, la création du cluster maritime, la fusion ArcelorMittal, le dossier énergétique et la création d'Enovos, le développement des biotechnologies, le développement de la recherche, le développement de l'observatoire de la compétitivité, la loi sur la propriété intellectuelle, l'accord sur l'index à la tripartite ou encore la création de Luxembourg for Business et ses nombreuses missions économiques à l'étranger, avec notamment le rapprochement Luxembourg-Quatar...

Jeannot Krecké a également évoqué ses regrets, à savoir la disparition de Villeroy&Boch, Socimmo, TDK ou encore Technicolor... Il a également regretté la lenteur des démarches administratives luxembourgeoises qui découragent certains investisseurs. Mais son principal regret reste de ne pas avoir réussi à redresser le tissu industriel luxembourgeois. Pour conclure, Jeannot Krecké a souhaité bonne chance à son successeur. Il a également souhaité que ce dernier se focalise principalement sur les autorisations qui permettent aux sociétés de s'implanter sur le sol luxembourgeois. Une cérémonie de passation des pouvoirs entre Jeannot Krecké et Etienne Schneider a eu lieu le 1^{er} février.